

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

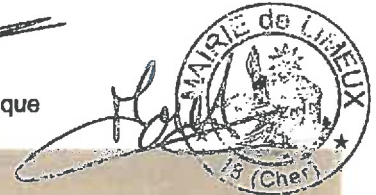
Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de BOURGES  
Le : 19/12/2024  
Et  
Publication sur le site  
<http://limeux-berry.fr> le 19/12/2024

L'an 2024, le 16 Décembre à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de Limeux s'est réuni à la Mairie de Limeux, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/12/2024.

**Présents** : M. YVON Julien, Maire, Mmes : MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, GRESSETTE Romain, RAYMOND Philippe, ROTINAT Julien

**Excusé(s)** : Mme DELAGE Elodie, MM : FAILLOT Benoit, PILORGET Franck  
**Absent(s) ayant donné procuration** : Mme KUBLER Sylvia à Mme MOREL Angélique

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MOREL Angélique



### 25-2024 – SUBVENTION COMITE DES FETES

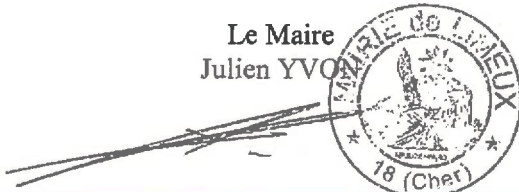
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la subvention de 120.00€ allouée l'année dernière au Comité des fêtes afin de les aider au maintien des manifestations organisées annuellement sur la commune.

Le Conseil Municipal vote pour, à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 17/12/2024

Le Maire  
Julien YVON



Secrétaire de séance  
Mme MOREL Angélique

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 19/12/2024